

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Date de convocation :	26 juin 2020	Nombre de conseillers communautaires
Date d'affichage de la convocation :	26 juin 2020	En exercice : 50 Présents : 47 Votants : 49

## Séance du 2 juillet 2020

Le conseil communautaire s'est réuni en séance ordinaire le jeudi 2 juillet deux mille vingt à dix-neuf heures, dans les salons de l'Hôtel de Ville, à JOIGNY, sous la présidence de M. Nicolas SORET.

**ETAIENT PRESENTS :**

M. Claude GRUET, M. Philippe PETIT, Mme Florence SYLVESTRE, Mme Catherine DECUYPER, Mme Evelyne TRES CARTES, M. Yannick VILLAIN, Mme Marie-Hélène GOUEDARD, M. Cyril HAGHEBAERT, Mme Christine LEMOINE, M. Claude SCIBOZ, M. Jean-Pierre BARRET, M. Marc FAYADAT, M. Patrice CHASSERY, M. Dominique AUBERGER, M. Gérard VERGNAUD, M. Nicolas SORET, Mme Frédérique COLAS, M. Enguerrand DANIEL-TRÉLIN, M. Richard ZEIGER, Mme Linda GUEDJALI, M. Mohammed BELKAID, Mme Bernadette MONNIER, M. Bernard MORAINÉ, Mme Murielle LE ROY, M. Jean-Yves MESNY, Mme Françoise DEPARDON, M. Eric APFFEL, Mme Anne MIELNIK-MEDDAH, M. Hassan LARIBIA, M. Christophe DELAUNAY, M. Nicolas DEILLER, Mme Céline ROSSIGNEUX-FOUQUEREAU, M. Laurent CHAT, M. Éric GALLOIS, M. Lionel BOUTIN, M. Jean-Pierre BAUSSART, M. Guy BOURRAS, Mme Sylvie BLANC, M. Alain PETER, M. Bernard DUGOURGEOT, M. Jean-Jacques CARCANADE, Mme Isabelle CLAUDET, M. Didier MIGNON, M. Frédéric MORISOT, M. Gilles-Maxime POIBLANC, M. Bruno JAN, M. Jean-Marc GRILLET-AUBERT

**ETAIENT ABSENTS :**

Mme Laurence MARCHAND (procuration à Mme Frédérique COLAS)  
Mme Sophie CALLÉ (procuration à M. Christophe DELAUNAY)

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Enguerrand DANIEL-TRÉLIN

**Objet :** approbation du compte de gestion de M. le Trésorier, budget annexe « piscine », exercice 2019

Envoyé en préfecture le 09/07/2020
Reçu en préfecture le 09/07/2020
Affiché le <b>9 JUL. 2020</b>
ID : 089-248900938-20200709-FIN_2020_15-DE

**Objet : approbation du compte de gestion de M. le Trésorier, budget annexe « piscine », exercice 2019**

Monsieur le Vice-Président indique que l'exécution des dépenses et des recettes relatives à l'exercice 2019 a été réalisée par le Trésorier de Joigny et que le Compte de gestion du budget annexe « piscine » établi par ce dernier est conforme au Compte Administratif.

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** les instructions budgétaires de la M14,

**Vu** la délibération n° FIN/2019/40 en date du 4 avril 2019, approuvant le budget annexe « piscine » 2019,

**Considérant** l'identité de valeur entre les écritures du Compte Administratif du Président et du Compte de gestion du trésorier de Joigny,

**Vu** la réunion du bureau communautaire et du conseil des maires, réunis le 25 juin 2020,

**Vu** l'exposé du vice-président,

**Le conseil communautaire,  
Après avoir délibéré, à l'unanimité,**

- **PREND ACTE,**
- **APPROUVE** le compte de gestion de M. le Trésorier, du budget annexe « piscine », pour l'exercice 2019 dont les écritures sont conformes à celles du Compte Administratif du Président pour le même exercice.



Pour copie conforme,  
Le Président

Nicolas SORET

Envoyé en préfecture le 09/07/2020

Reçu en préfecture le 09/07/2020

Affiché le 9 JUL 2020

ID : 089-248900938-20200709-FIN\_2020\_15-DE